



Journée d'études 9 novembre 2018

Organisée par le GRIDAUH et l'Ordre des avocats de
Paris

Actualité 2018 du droit de l'urbanisme

**Auditorium de la
Maison du Barreau
2-4, rue Harlay
Ile de la Cité, Paris 1^{er}**



**Métro : Cité,
Châtelet,
Saint-Michel**

Inscription obligatoire

Document disponible sur le site du Gridauh

www.gridauh.fr

MATINÉE

La « loi ELAN » et la « loi ESSOC »

Sous la présidence de Maître Vincent Canu

Avocat au barreau de Paris

Représentant le barreau de Paris à l'assemblée générale du GRIDAUH

8h45 Accueil café-croissants

9h15 Allocution de bienvenue

La réforme du contentieux de l'urbanisme par la (future) loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN)
Rozen Noguellou, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Directrice du GRIDAUH

11h15 Les nouveaux outils de l'aménagement prévus dans la (future) loi portant évolution du Logement, de l'aménagement et du numérique
François Priet, Professeur à l'Université d'Orléans
Pause-café

Le rescrit et le droit à l'erreur en droit de l'urbanisme consacrés par la loi n°2018-727 du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance.
Vincent Guinot, Avocat à la Cour

Les nouvelles mesures pour faciliter les constructions contenues dans la (future) loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique
Jean-Eric Callon, Maître de conférences à l'Université Paris XI, Avocat à la Cour

12H30 – 14H00 : Déjeuner libre

APRÈS-MIDI

Actualité jurisprudentielle

Sous la présidence de Frédéric Rolin

Professeur à l'Université Paris Sud

Directeur scientifique du GRIDAUH

14h Remise des prix de mémoires 2018 du GRIDAUH

Analyse de la jurisprudence récente en matière d'urbanisme,
Avec la participation de Louis Dutheillet de Lamothe, maître des requêtes au Conseil d'Etat, Rapporteur public

16h-16h30 Clôture de la journée d'études